

Commune de Louisfert :



Accompagnement technique :



et réalisation de l'étude :



Un inventaire bocager est en cours sur la Commune de Louisfert

Préserver le bocage = un intérêt collectif

Le maillage bocager est constitué de l'ensemble des haies, talus, alignements d'arbres, arbres isolés et boisements d'un territoire. C'est un système semi-naturel, formé, entretenu et maintenu par et pour les humains.

Tous ces éléments bocagers ont des rôles importants et multiples : se sont des freins aux eaux de ruissellement, ils évitent l'érosion des sols dans les parcelles agricoles et immobilisent et dégradent certains polluants évitant ainsi qu'ils ne se retrouvent dans les cours d'eau. Ils apportent également des services au territoire en proposant un cadre de vie agréable, en réduisant les vents dominants et en incarnant une richesse patrimoniale valorisable (bois énergie, fruits, ...). Le bocage participe aussi grandement au maintien de la biodiversité.

Un inventaire bocager, pour quoi faire ?

Le maintien du bon état de **l'ensemble du maillage bocager** (et donc de ses services rendus) passe par un ensemble d'actions. Parmi ces actions, un inventaire bocager est nécessaire, il permet de :

Recenser les éléments existants

Avoir connaissance de la richesse du patrimoine bocager de la commune

Mettre en avant les enjeux hydrauliques et bocagers de la commune

L'objectif n'est pas de figer le paysage mais de stopper l'érosion du bocage pour **participer à la protection de la qualité de l'eau** et de **protéger, améliorer et faire évoluer le maillage bocager** pour qu'il soit **compatible avec l'ensemble des usages** du territoire.

L'inventaire de la commune de Louisfert fait partie de la troisième campagne d'inventaires accompagnés par le Syndicat Chère Don Isac.

L'opération est financée à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire.

Vous êtes convié.e.s à prendre part à l'inventaire bocager via la consultation publique !

Le chargé de mission du bureau d'études Envolis a parcouru cet été l'ensemble du territoire communal pour renseigner la présence des éléments bocagers et identifier leurs caractéristiques. La méthodologie suivie respecte le cahier des charges adopté par l'ensemble du territoire du fleuve Vilaine (SAGE Vilaine). Une cartographie du bocage de Louisfert a été présentée et amendée par le Groupe Communal Bocage qui est un groupe de travail multi-acteurs.

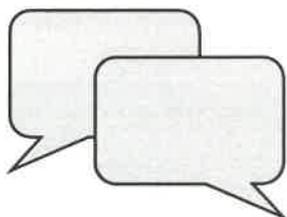
La consultation publique est un des temps forts de l'étude, destinée aux habitants et aux différents usagers du territoire de la commune.

Elle vise à vous informer et à recueillir vos observations et contre-propositions dans le cadre de l'inventaire du bocage de la commune.

**La consultation publique se tiendra
du lundi 02 octobre 2023 au vendredi 27 octobre 2023
en Mairie de Louisfert**

Comment se passe la consultation publique ?

- 1) Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouvertures entre le 02/10/2023 au 27/10/2023;**
- 2) Une carte de l'avancée de l'inventaire de la commune et des informations sur le bocage seront mises à votre disposition et vous pourrez vous exprimer sur un cahier de recueil des remarques ;**
- 3) Les observations seront étudiées après la consultation et pourront faire l'objet de contre-visites sur le terrain.**



Vous pourrez échanger avec le chargé de mission du bureau d'études ENVOLIS lors des **2 permanences** qui auront lieu :
le mercredi 18 octobre de 17 h à 20 h et le mercredi 25 octobre de 10 h à 12 h en Mairie.

Pour toute question, veuillez contacter :

la Mairie de Louisfert

Adresse :

1 bis, rue de l'Espérance
44110 Louisfert

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : 08h30 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h00
Vendredi : 08h30 – 12h00 et 14h00 – 16h30